

Politique culturelle de la Ville de Val-d'Or

Version définitive

Présentation officielle à venir en septembre 2009

Avril 2009

Table des matières

Cadre d'élaboration de la politique

Quelques définitions

Énoncé de politique

Axe 1 : Concertation et planification

Axe 2 : Soutien à la création et à la pratique

Axe 3 : Promotion, développement de public, accès à la culture

Axe 4 : Patrimoine

Mécanisme de suivi

Mot de la présidente du comité de renouvellement de la politique culturelle

Remerciements – liste des participants au processus

CADRE D'ÉLABORATION

À cheval sur la ligne de partage des eaux, sorte de carrefour où se rencontrent les bassins hydrographiques de la baie James et du Saint-Laurent, le territoire valdorien représente un lieu de rencontre pour les bandes anishnabées depuis des temps immémoriaux. En effet, le retrait, il y a une centaine de siècles, des immenses glaciers recouvrant l'hémisphère nord depuis des milliers d'années, a mis au jour un territoire nouveau sur certaines des plus vieilles roches du monde. C'est sur ce dédale de rivières et de lacs que circulaient les premiers arrivants, commerçant et nouant des alliances tant avec leurs voisins du Nord qu'avec ceux du Sud.

Ces voies d'eau ont également servi, durant les années 1910, aux premiers aventuriers venus vérifier comment la richesse du sous-sol du nord-est ontarien se manifestait du côté québécois. Leurs découvertes sont longtemps demeurées inaccessibles, du moins jusqu'à ce que la technologie se développe et que le prix de l'or explose, en 1934. C'est alors que Val-d'Or est littéralement surgie du sol, au milieu des années 30, en pleine Grande Dépression, suivant d'un an sa jumelle de Bourlamaque.

La croissance de l'agglomération valdorienne fut aussi fulgurante que désordonnée. Dans ce maelström d'arrivées et de départs, de constructions et de reconstructions, une constante : la place du divertissement, puis de manifestations culturelles, au sein d'une communauté qui se façonnait grâce à l'apport de gens venus de partout pour former une culture nouvelle, unique, métissée, marquée par le courage des pionniers et l'inventivité de ceux qui bâtissent à partir d'à peu près rien. Les nouveaux arrivants débarquent avec leurs intérêts, leurs passions et leurs talents, et ont vite fait de trouver une scène et un public pour les partager.

« Les Valdoriens ont vite fait de s'approprier leur histoire, leur environnement et leur identité. Val-d'Or n'a pas dix ans d'existence que l'Orchestre symphonique Sigma interprète, en mai 1945, une suite de Robert Cotnoir intitulée *Appel du Nord abitibien*. L'année suivante, Albert Gervais y fonde les Éditions des Sept. En 1950, Val-d'Or se dote de la première bibliothèque publique de l'Abitibi-Témiscamingue. »¹ La fin des années 40 et le début des années 50 marquent le début de l'enseignement de la danse et les premiers balbutiements des artistes-peintres de chez nous.

Mais c'est au courant des années 60 et 70 que l'expression artistique connaît sa première véritable explosion, avec l'entrée dans l'âge adulte des baby-boomers, génération fort nombreuse formée d'hommes et de femmes pour la plupart nés à Val-d'Or. Les boîtes de nuit et autres locaux de jeunes se multiplient : on peut y entendre des chansonniers et des groupes rock, y voir du théâtre, y apprécier le talent de peintres, y écouter de la poésie... En 1964 est fondé le Conservatoire de musique de Val-d'Or, où on polira soigneusement le talent de dizaines de musiciens au fil des ans.

À cette époque, la Culture devient affaire publique, avec l'inauguration du Centre culturel, en 1968, et la création, trois ans plus tard, du Département de la récréation par la Ville de

¹ CHABOT, Denys, *La politique culturelle de la Ville de Val-d'Or*, 1997, page 11.

Val-d'Or. C'est au sous-sol du Centre culturel que le Centre d'exposition verra le jour, en 1974, répondant au besoin d'une salle qui ferait la jonction entre les artistes, de plus en plus nombreux, et le public. Le théâtre n'est pas en reste durant cette période, notamment sous l'impulsion de la troupe Les Insolents, dont le répertoire s'étendra du plus pur classicisme à la fine pointe de l'avant-garde de l'époque, en passant par la création de textes d'auteurs d'ici. À la fin des années 70, la conscience patrimoniale s'affirme avec vigueur par le biais de la fondation de la Société historique de la Vallée de l'Or (qui deviendra plus tard la Société d'histoire et de généalogie de Val-d'Or) et le classement du Village minier de Bourlamaque à titre de site historique par le ministère des Affaires culturelles.

La décennie 80 marque l'arrivée à maturité de la scène artistique valdorienne. Forte de ses expérimentations et de la frénésie des années précédentes, elle se distingue par une affirmation forte de son identité, une volonté de nommer le monde qui l'entoure, de crier sa spécificité, ses forces et ses manques. Cela se manifeste éloquentement en sculpture, alors qu'une nouvelle génération d'artistes choisissent de travailler la roche d'ici, parfois même les résidus miniers, conférant ainsi une certaine noblesse au territoire. Toute une génération d'écrivains éclot et porte un nouveau regard, féroce et libre, sur le passé et le présent, et se permet toutes les fantaisies, de la science fiction à l'invention langagière, le tout bien souvent ancré dans le roc abitibien. Si le monde des arts visuels et celui du théâtre poursuivent leur bouillonnement, celui de la musique produit certains des plus célèbres talents de l'histoire valdorienne : nos musiciens, chanteurs et groupes, Raoul Duguay, Diane Tell et la Chicane en tête, font la renommée de notre ville.

En 1981 est fondée la Commission de développement culturel, qui est chargée de formuler des recommandations au conseil municipal afin d'aiguiller le soutien au milieu artistique et patrimonial. Suivant la même logique, soit de vivifier le milieu culturel, on scinde le service des loisirs et le Service culturel est créé. À peine trois ans plus tard, le Centre de musique et de danse, incontournable de la vie culturelle valdorienne, ouvre ses portes et accueille ses premiers étudiants, grâce à une inspirante mobilisation de la communauté. La consolidation des infrastructures culturelles se poursuivra avec la renaissance de la bibliothèque, plus ouverte, plus conviviale, plus moderne.

Depuis l'adoption de la première politique culturelle de la Ville de Val-d'Or, en 1997, les Valdoriens ont appris à faire les choses en grand et ont affiné leur goût pour la fête. Alors qu'à l'époque, on souhaitait la tenue d'un événement annuel d'envergure, le Festival d'humour de l'Abitibi-Témiscamingue est apparu, et le public d'ici l'a immédiatement adopté, en faisant l'un des événements attirant les plus grosses foules en région. À sa suite, une flopée de rassemblements populaires sont nés, du Festival d'été au Festival de contes et légendes, en passant par le Festival de la relève indépendante musicale en Abitibi-Témiscamingue, le Festival des rumeurs et l'événement de danse Angle Mort. Sur scène, la ligue d'improvisation de Val-d'Or tient le fort depuis 2003, et le renouveau du conte qui balaie le Québec a trouvé chez nous un terreau fertile où prendre racine. La danse, dans ses multiples incarnations, n'est pas en reste, s'emparant du corps d'un nombre grandissant de Valdoriens.

La Ville de Val-d'Or continue de soutenir l'appétit des gens d'ici pour le beau, le rêve, le miroir parfois douloureux, parfois reconfortant, que nous tendent les artistes. Au cours des dernières années, la salle de spectacle de la polyvalente Le Carrefour a été élevée au niveau des meilleurs enceintes du Québec, et la salle d'exposition a subi une véritable cure de

Jouvence. Bientôt, ce sera au tour de la Cité de l'Or, lieu de mémoire et de compréhension des origines de la société valdorienne, de se renouveler. De nombreux événements rythment la vie sociale et culturelle de la Ville, et une relève dynamique refuse l'exil et choisit de créer ici. Et c'est sans compter sur les artistes d'expérience, ceux dont le talent fleurit ici depuis quelques décennies, et qui persistent malgré les difficultés. Car des embûches, il y en a : en à peine deux ans, deux galeries d'art (Aux 4 temps, la Galère) et un épice important de diffusion artistique (le bar le Rafiot) ont fermé leurs portes; le monde des arts visuels vit une sorte de passage à vide et celui du cinéma tarde à prendre son envol; les créateurs sont trop souvent isolés... Ainsi, depuis quelques années, les bases du milieu culturel sont stables, et le Service Culturel de la Ville est solide : le temps est venu pour renouveler nos rêves, de nous mettre au diapason et de nous dessiner un avenir commun. La présente politique sera, nous l'espérons, la partition qui nous fera avancer en harmonie.

Quelques définitions

Le concept de culture est défini de multiples façons, selon le contexte dans lequel on l'utilise. De même, l'utilisation de sa forme adjectivale (culturel, culturelle) peut également porter à confusion. Ainsi, afin d'éviter certaines équivoques et d'assurer la clarté de la présente politique, il fut convenu d'y inclure la définition de quelques termes-clé.

1. Culture : La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

(Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.)

Nous avons choisi, notamment à la suite de la consultation des citoyens de Val-d'Or, d'utiliser cette définition de la culture, qui englobe nos façons d'être et d'agir, nos institutions et nos créations. Le travail dans les mines, la mobilité de la population, l'accueil chaleureux réservé aux visiteurs, les nombreux bars et restaurants sur la 3^e avenue, le stationnement à 45 degrés, les façades *boomtown*, les jours d'école de congé quand il fait moins 35 degrés Celsius et notre fierté devant les nôtres qui réussissent à l'extérieur ne sont qu'une quantité infinitésimale de caractéristiques de notre culture, dont la chaîne et la trame nous incluent et nous dépassent.

L'usage reconnaît d'autres sens à ce mot : par exemple, on nomme culture la somme des connaissances d'une personne, ou encore l'activité artistique, littéraire, artisanale et de divertissement d'une communauté donnée. Comme on peut le constater, la définition de l'UNESCO est plus vaste; c'est donc à celle-ci que nous ferons référence quand nous utiliserons, dans les pages qui suivent, le terme « Culture ».

Par contre, nous avons également choisi d'utiliser l'adjectif « culturel/culturelle » d'une façon un peu plus circonscrite que s'il qualifiait une caractéristique de nos habitudes de vie, de notre être collectif. Ainsi, dans le texte de la présente politique, « culturel(le) » fait référence à certaines formes visibles et sensibles de la Culture, certaines façons d'en exprimer des éléments, comme la production artistique, l'histoire, le patrimoine, l'artisanat. C'est ainsi que nous nous sommes permis, à défaut de trouver un terme référant exclusivement à ces réalités rassemblées en un même ensemble, de l'accoler aux noms *entreprise, organisme, institution, travailleur, vie, produit et milieu*.

2. Entreprise culturelle¹ : Entreprise dont le produit peut se définir comme de l'art ou du divertissement : il peut s'agir de troupes de théâtre, de compagnies de danse, d'ensembles de musique, de musées, de centres d'interprétation, de spectacles de variétés, et ainsi de suite.

(Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française)

Pour les besoins de notre propos, et en conformité avec l'usage répandu et les conventions, les organismes culturels jouent le même rôle que celui énoncé ci-haut, à la différence qu'ils ne visent pas le profit à tout prix.

3. Institution culturelle: organisme reconnu par les instances gouvernementales et voué à l'enseignement et la diffusion de disciplines artistiques.

Les institutions culturelles possèdent également les caractéristiques propres aux entreprises culturelles dans la livraison de produits artistiques et de divertissements sans but lucratif.

4. Art² : Expression, par les œuvres de [l'être humain], d'un idéal de beauté.
(Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française)

À la volonté d'illustrer le beau, nous ajoutons celle de transmettre une vision sensible de la réalité.

5. Patrimoine³ : Ensemble des biens matériels et immatériels, qu'ils soient d'ordre naturel, culturel ou historique, appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.
(Grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française,

Le patrimoine étant désormais perçu comme allant au-delà des immeubles et des musées, il rejoint étroitement le concept de Culture.

6. Travailleur(euse), Intervenant(e) culturel(le): Personne ou groupe de personnes œuvrant dans le « milieu culturel » soit au plan de la création, de la gestion, de la diffusion, de la consommation ou de la conservation de l'art.

7. Milieu culturel: L'ensemble des organismes, institutions, instances, intervenants, travailleurs et amateurs d'art, de patrimoine, d'histoire et d'artisanat.

Une définition est une convention; nous avons tenté d'illustrer le mieux possible les concepts sur lesquels reposent certains termes largement employés dans le texte de la politique culturelle de la Ville de Val-d'Or. Nous souhaitons dissiper les interrogations lexicales afin que le lecteur saisisse l'essence de notre propos à l'aide de ces quelques clés de compréhension.

1. http://www.olf.gouv.qc.ca/ressources/gdt_bdl2.html
2. Idem
3. Idem

Énoncé de politique

VISION

Que l'expression culturelle valdorienne, que ce soit par le biais des arts, de la création, de l'artisanat ou de la mise en valeur du patrimoine, soit préservée et stimulée afin que les générations actuelles et futures puissent y trouver une source d'épanouissement répondant à leurs aspirations.

MISSION DE LA POLITIQUE

Définir les actions de la Ville qui assureront un soutien à la vie culturelle valdorienne et la préservation de celle-ci, et favoriser la mise en commun des efforts de tous les intervenants concernés en vue de faire de Val-d'Or un milieu accueillant et stimulant pour les créateurs et où le patrimoine et les œuvres artistiques sont accessibles à tous les publics.

VALEURS

AUTONOMIE : Malgré la nécessité de concerter les actions de tous, l'autonomie et l'indépendance des acteurs du milieu culturel sera privilégiée.

RESPECT : Le respect des personnes, des œuvres, des goûts et des compétences de chacun guidera les actions qui émaneront de la présente politique.

PLURALITÉ : La politique culturelle de la Ville de Val-d'Or favorisera la pluralité des modes d'expression, des styles artistiques, des points de vue, des opinions, des idées.

OUVERTURE : L'ouverture aux autres, au monde, à la nouveauté : l'art se nourrit d'échanges et d'inédit, la culture se renforce de l'apport de tous.

FIERTÉ : Il est à souhaiter que la politique culturelle contribuera à susciter chez les citoyens la fierté d'appartenir à notre collectivité, la fierté de ce que les gens de chez nous ont accompli et accomplissent chaque jour.

COOPÉRATION : Pour que s'améliore l'offre de produits culturels et les conditions de pratique, il faut que tous les intervenants du milieu culturel travaillent ensemble, dans la même direction, avec des objectifs connus et communs.

AUTHENTICITÉ : La politique vise à mettre en valeur l'authenticité, la création, la parole originale; aussi les mesures chercheront à aider les créateurs de trouver leur voix, et les spectateurs à l'apprécier.

AUDACE : Pour répondre à des problèmes inédits, il faut des solutions jamais vues. L'audace guidera les actions mises en place par la politique. L'inconnu ne sera pas un frein à l'action.

EXPRESSION : C'est à travers le choc et le partage des idées que la pensée grandit. La création artistique est une des façons les plus efficaces pour communiquer réflexions, sentiments, vision du monde, tourments et joie de vivre. La politique culturelle de Val-d'Or favorisera cette prise de parole, sous quelque forme d'art que ce soit.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

RECONNAÎTRE l'importance de l'expression artistique dans les multiples facettes de la culture valdorienne (identité, bien-être, économie, cohésion sociale, etc.); reconnaître le travail et l'apport des créateurs;

SOUTENIR le travail et les initiatives des artistes, des organismes et des organisateurs d'événements, véritables moteurs du milieu culturel valdorien;

STIMULER le milieu culturel, notamment les disciplines dévitalisées, les secteurs en perte de vitesse;

RASSEMBLER les gens de tous âges, toutes provenances, tous statuts socioéconomiques, autour des arts, de l'expression culturelle et du patrimoine; concerter les intervenants du milieu culturel autour d'objectifs communs;

FAVORISER la concrétisation de projets culturels émanant de la collectivité;

PRÉSERVER et mettre en valeur les traces de l'histoire valdorienne, la mémoire de nos créateurs, les façons de faire qui nous définissent, les œuvres qui nous décrivent et nous aident à nous connaître, à nous comprendre;

OUVRIR les horizons de nos artistes et créateurs en les aidant à faire voyager leurs œuvres et à découvrir de nouvelles façons de faire, de nouveaux publics, de nouvelles inspirations;

ASSURER aux valdoriennes et valdoriens l'accessibilité à une offre de services variée en matière d'activités culturelles.

AXES ET ORIENTATIONS

Les pages qui suivent présentent le corps de la politique, sa raison d'être, c'est-à-dire les axes d'intervention et leurs orientations.

Les axes sont en fait les grands domaines dans lesquels la Ville souhaite intervenir afin d'assurer la vigueur de la vie culturelle et artistique dans la communauté. Les quatre axes sont étroitement liés, s'imbriquant les uns dans les autres à la manière d'une chaîne dont la solidité réside en la force de ses maillons. En effet, en assurant la concertation des acteurs du milieu culturel et en les menant vers une planification commune (axe 1), on stimule la création, on favorise la pratique artistique, on assure le maintien des institutions culturelles locales et on facilite la diffusion d'œuvres et des spectacles (axe 2), ce qui augmente le volume et la variété des produits culturels offerts au public d'ici (axe 3), entraînant ainsi l'édification d'un corpus artistique collectif à mettre en valeur, au même titre que notre patrimoine sous toutes ses formes (axe 4).

Les orientations précisent le travail à accomplir au sein de chacun des axes. Elles représentent des cibles à atteindre, la destination de la convergence des efforts de la Ville et de ses partenaires. Certaines orientations touchent plus d'un axe; afin d'éviter les lourdeurs de la répétition, et pour témoigner de ces liens, un diagramme illustre les interrelations qu'elles entretiennent.

AXE 1 : CONCERTATION ET PLANIFICATION

Pour assurer un développement efficace et harmonieux, il faut que tous les intervenants concernés soient mis à contribution et déploient leurs efforts de façon efficace et complémentaire. Il importe de garder à l'esprit que le dynamisme de notre vie culturelle doit être l'œuvre de l'ensemble de la collectivité et de ses principales instances, d'où la nécessité d'amener tout ce beau monde à cheminer consciemment dans la même direction.

Afin de contribuer à une plus grande concertation dans le milieu culturel et à une meilleure planification des actions posées pour le développer, la Ville de Val-d'Or s'engage à :

- 1.1 Veiller à ce que la composition de la Commission de développement culturel reflète la réalité du milieu culturel de Val-d'Or;
- 1.2 S'assurer de confier un mandat clair à la Commission de développement culturel;
- 1.3 Confier à la Commission de développement culturel l'élaboration d'un plan d'action renouvelé tous les quatre ans;
- 1.4 Contribuer à raffermir les liens entre le milieu de l'éducation et le milieu culturels;
- 1.5 Définir une politique de soutien clarifiant l'offre de service de la Ville aux intervenants culturels;
- 1.6 Se garder informée des besoins, attentes et intérêts de ceux qui animent le milieu culturel;
- 1.7 Favoriser les échanges, la mise en commun des ressources et la coopération des acteurs du milieu culturel entre eux et avec la communauté;
- 1.8 Maintenir et consolider la collaboration avec les instances culturelles régionales et nationales;
- 1.9 S'ouvrir à l'expertise de l'extérieur, s'inspirer de ce qui se fait ailleurs.

AXE 2 : SOUTIEN À LA CRÉATION, À LA PRATIQUE ET À LA DIFFUSION

La vitalité de l'expression culturelle de notre communauté n'est pas l'apanage de l'administration municipale, même si celle-ci peut jouer un rôle de premier plan par le biais d'une offre de service de qualité et en soutenant les initiatives des artistes, organismes et organisateurs d'événements. De même, la Ville possède différents moyens pour permettre aux citoyens d'exprimer leur talent dans l'une ou l'autre des nombreuses disciplines artistiques.

Dans le but de soutenir la création, la pratique artistique et la diffusion d'œuvres et de spectacles, la Ville de Val-d'Or s'engage à :

2.1 Mettre à la disposition des artistes, organismes et organisateurs d'événements une gamme de services claire;

2.2 Assurer le maintien des institutions culturelles valdoriennes;

2.3 Assurer un service de soutien/conseil aux artistes, organismes et organisateurs d'événements;

2.4 Contribuer à la création et à la consolidation de créneaux artistiques;

2.5 Contribuer à l'exportation des œuvres des artistes de Val-d'Or;

2.6 Tendre vers l'arrimage de l'offre de services de la Ville et les besoins et intérêts des intervenants du milieu culturel;

2.7 Contribuer à la prise de contact par la population avec diverses formes de création, notamment par le biais d'ateliers culturels de qualité et adaptés aux intérêts de la population;

2.8 Favoriser l'accès des organisateurs d'événements aux divers moyens de promotion qui s'offrent à eux;

2.9 Encourager la diversification des lieux de diffusion;

L'art peut être vu comme une façon pour une personne, le créateur, d'exprimer ses émotions, sa vision du monde, sa conception de la réalité. Mais il s'agit aussi d'un dialogue entre ce créateur et un spectateur : ce dernier confère une raison d'être à l'œuvre, et prolonge son impact en se laissant toucher par elle. L'art joue un rôle primordial dans l'évolution de la pensée, la santé émotionnelle et la vie en société.

La Ville de Val-d'Or est consciente du rôle qu'elle peut jouer pour rendre accessible la création et ses fruits à ses citoyens, peu importe leur âge ou leur statut social. Aussi s'engage-t-elle à :

- 3.1 Contribuer à l'accès des citoyens à l'information sur les événements culturels;
- 3.2 Susciter des contacts entre les citoyens et les diverses formes d'expression artistique;
- 3.3 Favoriser l'accessibilité aux événements et activités artistiques et patrimoniaux;
- 3.4 Maintenir une offre d'activités et de services variée et de qualité;
- 3.5 Favoriser l'éveil aux arts, à la création, au patrimoine, aux particularités de la culture valdorienne;
- 3.6 Faciliter l'utilisation, à des fins de diffusion et de création, des infrastructures municipales en milieu rural.

Une bonne façon, pour une collectivité, de savoir qui elle est et où elle se dirige, est de savoir d'où elle vient. Notre jeune communauté doit composer avec les avantages et inconvénients de sa jeunesse : notre histoire, bien que dense, semble s'être amorcée hier, et il en résulte un certain manque de recul face à elle.

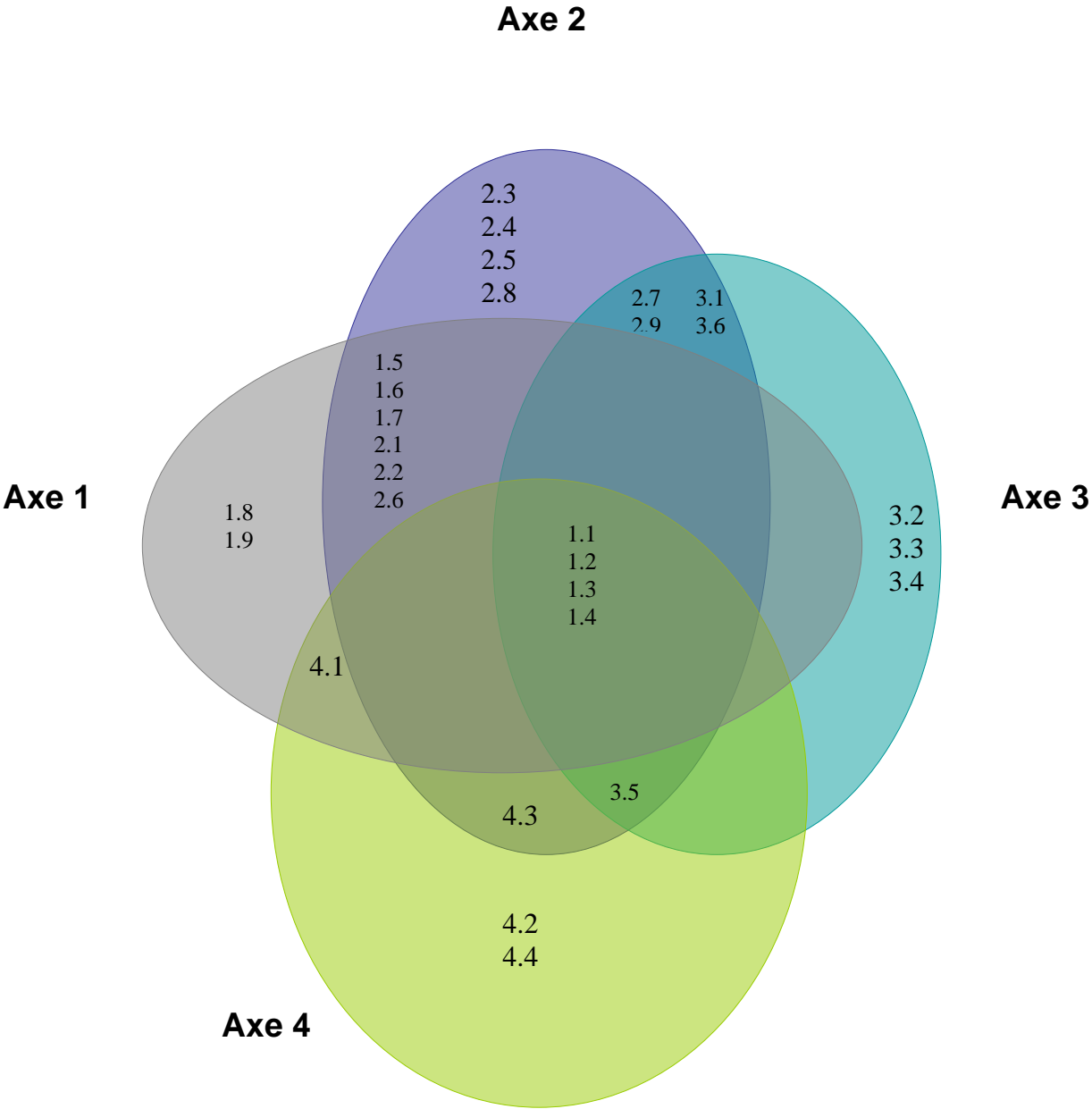
Par ailleurs, notre histoire nous caractérise, nous rend unique; voilà un moyen de séduire les visiteurs, de les immerger dans notre culture, et une façon d'obtenir la reconnaissance des gens de l'extérieur.

Ainsi, la communauté semble mûre pour une prise de conscience de ses particularités historiques, des richesses de son patrimoine bâti et territorial, et des exploits de ses citoyens à travers le temps. Il en va de la préservation des témoignages du passé et de la poursuite assumée de la construction de notre identité collective.

Afin de préserver et de mettre en valeur notre identité collective, la Ville de Val-d'Or s'engage à :

- 4.1 Se doter d'une stratégie de protection du patrimoine;
- 4.2 Participer à la mise en valeur du patrimoine valdorien, qu'il soit immobilier, immatériel, paysager, visuel ou artistique;
- 4.3 Offrir un soutien adéquat aux organismes œuvrant dans le domaine du patrimoine;
- 4.4 Contribuer à l'accès et à la diffusion de l'information pertinente sur l'histoire et le patrimoine de Val-d'Or, ici comme à l'extérieur;

Interrelations des orientations en fonction des axes de la politique culturelle



MÉCANISME DE SUIVI

Pour que la politique vive et suscite des résultats, elle doit impérativement être accompagnée d'une série de mesures précises, chiffrées, planifiées, concertées. L'élaboration d'un plan d'action sera confiée à la Commission de développement culturel, qui y veillera en collaboration avec la Ville de Val-d'Or. Ce programme de mesures engagera la Ville au premier chef, mais pourra également inclure les actions de partenaires du milieu (regroupements, organismes, organisateurs, etc.).

Il est à souhaiter que ce plan d'action s'étale sur quatre ans. Au début de la dernière année d'application devrait s'enclencher un processus d'évaluation des mesures prévues, de consultation du milieu artistique et culturel, et de planification pour les quatre années suivantes. Ce travail de contrôle, d'évaluation et de consultation incombera également à la Commission de développement culturel.

Enfin, la présente politique devrait faire l'objet d'un réexamen dix (10) ans après son adoption. Le conseil municipal d'alors choisira le mode d'évaluation qui lui conviendra.